

**Relevé de conclusions du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial
départemental dans le département des Yvelines (CHSCTSD)
Séance du 22 juin 2016**

Une déclaration préalable commune aux organisations syndicales FSU et FNEC-FP-FO relative au bilan des rythmes scolaires est lue en séance.

En information préalable, plusieurs points sont évoqués :

- Monsieur Jean-Charles MALBEC, CPC EPS et conseiller en risques majeurs et prévention, est présenté aux membres du comité.
- Les modifications du règlement intérieur du site de Guyancourt vont bientôt être examinées en CTSA.
- Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) de la DSDEN doit être envoyé prochainement à Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie. Il sera ensuite soumis aux personnels et aux organisations syndicales.
- Un protocole académique de simplification des tâches des directeurs d'école sera prochainement examiné en CTSA : celui-ci sera réinscrit dans le cadre départemental. Un groupe de travail 1^{er} degré sera créé à partir de la rentrée scolaire sur la vie des écoles et la simplification des procédures.
- Le guide du « burn-out » est distribué aux membres.

1. Election du secrétaire du comité

Madame SIMONIN (FSU) est élue en tant que secrétaire du comité.

2. Information sur les travaux du CHSCT-Académique

Une synthèse des points évoqués en CHSCT-A lors des séances du 12 avril et du 21 juin 2016 est présentée au comité.

Plusieurs visites sont prévues par le CHSCT-A en 2016-2017 : une visite au lycée Léonard de Vinci à St Germain-en-Laye, une visite au « campus de Clamart » (regroupement d'écoles), et une visite dans un collège de l'Essonne ou du Val d'Oise (réforme du collège).

Le Secrétaire Général Académique Adjoint-Directeur des Ressources Humaines a demandé aux départements de réaliser une cartographie des rythmes scolaires. Leur impact a été ressenti par les médecins de prévention, mais pas encore au niveau de la psychologue du travail.

Le groupe de travail sur les risques psycho-sociaux (RPS) a déjà travaillé sur l'utilisation des réseaux sociaux, sur un protocole d'accompagnement des personnels en souffrance du fait de la scolarisation d'élèves ayant des problèmes de comportement. Le groupe de travail va travailler prochainement sur les secrétaires de circonscription : il s'agit d'une population relativement restreinte à l'échelle de l'Académie (environ 100 personnes) et confrontée à tous les publics (élèves, enseignants, parents, personnels de collectivités territoriales...).

Le Secrétaire Général indique que le programme annuel de prévention (PAP) des risques professionnels a été examiné en CHSCT-A. Il précise qu'au cours d'un prochain conseil des Inspecteurs de l'Éducation Nationale (IEN), il transmettra une information sur les registres de sécurité.

3. Résultats de l'enquête à destination des directeurs d'école (questionnaire individuel santé et sécurité au travail)

La synthèse des résultats est présentée au comité.

Le comité constate, au travers des réponses, que les directeurs sont confrontés à de la pression, à de la surcharge de travail et à des troubles musculo-squelettiques (TMS).

Les membres notent également que 65% des répondants sont confrontés à des personnes perturbant le fonctionnement de la classe. Le protocole évoqué précédemment a été élaboré au regard de ce type de problématique. Dans leur majorité, les répondants estiment ne pas être en capacité de faire le même travail jusqu'à leur retraite : il s'agit d'un des chantiers à venir dans les prochaines années. Il est proposé d'envoyer le questionnaire (avec quelques modifications) aux adjoints-gestionnaires des EPLE.

Une restitution de ces résultats sera faite auprès des directeurs du département.

4. Résultats de l'enquête à destination du panel d'établissements (questionnaire individuel santé et sécurité au travail)

La synthèse des résultats est présentée au comité.

S'agissant du même questionnaire, le comité constate beaucoup de similitudes dans les réponses et dans les conclusions retirées.

Le comité remarque que les registres de sécurité et leur utilisation sont peu connus par les personnels du panel. Ceux-ci sont mieux connus des directeurs d'école même si les réponses les concernant restent en majorité négatives.

5. Résultats du recensement des dossiers techniques amiante (DTA) dans le 1er degré

La synthèse des résultats est présentée au comité.

Un courrier a été envoyé par le ministère de l'Éducation Nationale aux établissements d'enseignement afin de les informer de la mise en place d'un questionnaire d'enquête relatif au suivi de l'amiante. Cela conforte la démarche initiée dans le département des Yvelines.

Il est prévu de solliciter les communes pour lesquelles les écoles (92 sur 234) ont affirmé ne pas avoir de DTA ou qui n'ont pas su répondre, et ce, afin que les dossiers soient transmis aux écoles.

6. Compte-rendu de la visite de la délégation du comité du 24 mars 2016 (collège Pierre et Marie Curie - Le Pecq)

Une synthèse du compte-rendu de la visite est présentée au comité.

7. Calendrier prévisionnel 2016/2017

Le projet de calendrier prévisionnel est présenté au comité.

Le calendrier est modifié en fonction des échanges puis adopté par le comité.

8. Visites d'établissements 2016/2017 (thématique et choix des établissements)

Les thématiques évoquées par le comité lors des précédentes séances sont rappelées.

Le thème des travaux et de la communication autour des travaux dans les établissements scolaires est adopté par le comité pour les visites prévues lors de l'année scolaire 2016-2017.

Afin de pouvoir aborder les nombreuses questions diverses prévues à l'ordre du jour, il est proposé aux membres de déterminer les lieux de visite lors de la première séance de l'année scolaire 2016-2017.

9. Questions diverses

La situation des personnels du collège Paul Cézanne à Mantes-la-Jolie est évoquée. Monsieur le Recteur et Monsieur l'Inspecteur d'Académie recevront prochainement les responsables du collège.

Les problèmes d'hygiène et de sécurité existants dans le gymnase du lycée Pierre Corneille à La Celle-St-Cloud sont portés à la connaissance du comité. Il est rappelé que le CHSCTSD est une instance consultative : il est par ailleurs rappelé que la responsabilité relève d'abord de la collectivité territoriale propriétaire des locaux.

Des précisions sont demandées sur le dispositif des « PPMS intrusions » compte tenu des difficultés rencontrées (portes fermées...) dans plusieurs écoles du 1^{er} degré. Des réunions ont été organisées dans tous les bassins pour les établissements du 2nd degré et il est prévu de former les IEN et les conseillers pédagogiques dans le 1^{er} degré. Un groupe de travail était également prévu sur ce sujet avec les organisations syndicales le 28 juin 2016 mais que celui-ci a dû être reporté.

La situation des personnels du lycée de la Plaine de Neauphle à Trappes est évoquée.

La situation de l'école Jean Jaurès à Verneuil-sur-Seine est portée à la connaissance des membres : les travaux actuellement effectués sur temps scolaire occasionnent des nuisances pour les classes. La commune a assuré être vigilante sur la nature des travaux pendant le temps scolaire et sur le respect du cahier des charges de l'entreprise. La commune a également mis en place un accès à deux salles dans des espaces mitoyens de l'école via un passage par la cour.

Concernant la sécurité au sein des locaux de la DSDEN, il est indiqué qu'il n'y a plus de vigile à la DSDEN car celui-ci était en apprentissage et a terminé sa formation. Une demande d'installation d'un miroir à la sortie du parking a été faite auprès du propriétaire : celui-ci doit obtenir l'autorisation de la commune ou de l'intercommunalité pour effectuer l'installation.

Au sujet de la gestion des élèves difficiles dans le 1^{er} degré, il est précisé que le protocole élaboré dans le cadre du groupe de travail sur les risques psycho-sociaux devrait constituer une aide précieuse pour les personnels confrontés à ce type d'élèves.